L'érable à sucre : un emblème malmené

PAR JACQUES BRISSON

Imaginez qu'en voulant représenter le castor sur un timbre du Canada, on ait plutôt, par mégarde, dessiné une marmotte. Embarrassant, n'est-ce pas ? Bien qu'heureusement le castor n'ait encore jamais subi cet affront, l'érable à sucre, lui, s'est plus d'une fois fait usurper son trône d'emblème national par un imposteur venu d'Europe...

Le 19 décembre 2003, la Société canadienne des Postes émettait six timbres à valeur courante, chacun arborant, selon les termes de la Société, « un symbole national ». Or, trois de ces timbres affichent des érables de Norvège !

Sur les timbres de 0,80 $ et de 1,40 $, les pointes inférieures de la feuille et la forme arrondie des bourgeons sont caractéristiques de l'érable de Norvège, une espèce originaire d'Europe. Il faut cependant avouer que l'on doit être fin connaisseur pour distinguer ces différences. Par contre, sur celui de 0,49 $, l'erreur saute aux yeux, on y a représenté la samare très largement écartée qui distingue l'érable de Norvège de toutes les autres espèces d'érable. L'année précédente, la Monnaie royale canadienne avait émis une pièce de collection de 5 $ arborant fièrement la samare caractéristique de l'érable de Norvège.

Mais la maladresse la plus visible demeure le logo du Fonds canadien de télévision, vu chaque jour au petit écran, et qui représente – eh oui, encore une fois – une samare d'érable de Norvège. De plus, comme la samare est aplatie, cela indique qu'elle est stérile : un détail plutôt mal choisi pour représenter un fonds pour créateurs... Décidément, botanistes, on a un urgent besoin de vous au gouvernement fédéral !

© Jacques Brisson

La samare en « U » de l'érable à sucre diffère énormément de celle très écartée de l'érable de Norvège.

Reproduit par Jacques Goldstyn d'après l'original

ERREUR SUR LA SAMARE !

Sur le timbre de 0,49 $, l'erreur saute aux yeux car on y a représenté la samare très largement écartée qui distingue l'érable de Norvège de toutes les autres espèces d'érable.

Le logo du Fonds canadien de télévision, vu chaque jour au petit écran, représente encore une fois une samare d'érable de Norvège.

Ce sont bien des samares d'érable à sucre qui sont représentées sur ce timbre de 0,06 $, produit dans le cadre d'une série portant sur le thème des saisons. Or, quand on sait que chez l'érable à sucre les samares sont produites à l'automne, il y a de quoi s'interroger sur le choix d'une tel symbole pour représenter... le printemps ! À moins que ce soit des samares tombées l'automne précédent...

Sur les timbres de 0,80 $ et de 1,40 $, les pointes inférieures de la feuille (1) et la forme arrondie des bourgeons (2) sont caractéristiques de l'érable de Norvège, une espèce originaire d'Europe.

UNE INVASION...

Comment l'érable de Norvège a-t-il pu s'immiscer si sournoisement dans notre symbole national ? Cette espèce, originaire d'Europe, est abondamment plantée en Amérique du Nord, notamment à Montréal, à Toronto et à Ottawa, car elle possède une croissance rapide et tolère bien les conditions difficiles du milieu urbain. Ses feuilles et ses samares sont abondantes autour de nous et peuvent facilement avoir servi de modèles à un artiste peu averti.

Quoi qu'il en soit, cette invasion symbolique reflète une autre invasion beaucoup plus grave. En effet, la forte production de semences de l'érable de Norvège et sa capacité à s'établir en sous-bois font qu'il envahit les boisés périurbains et menace leur intégrité écologique. Certains états américains comme le New Hampshire et le Massachusetts ont déjà des réglementations visant l'interdiction de la vente d'érables de Norvège. À Toronto, des efforts considérables sont faits pour l'éliminer des canyons boisés naturels qui traversent la ville. Au mont Royal, l'érable de Norvège est si abondant en sous-bois qu'il supplanterait l'érable à sucre dès la prochaine génération d'arbres si aucune mesure n'était prise. Décidément, l'érable de Norvège cherche à détrôner notre pauvre érable à sucre à plus d'un point de vue.

ERREUR SUR LE « SOU NOIR » ?

Et ce n'est pas tout ; sur nos pièces de monnaie de un cent, les feuilles ressemblent bien à celles d'un érable à sucre, mais ce n'en sont pas...

En fait, ce n'est même pas un érable...C'est la position des feuilles le long du rameau qui est anormale ici. Chez la plupart des arbres, comme les chênes, les peupliers et les bouleaux, les feuilles alternent de part et d'autre du rameau (voir schéma). Mais chez les érables, les feuilles sont dites « opposées » car elles apparaissent en paires, l'une en face de l'autre, le long du rameau. L'artiste a donc pris ici une liberté pour des raisons esthétiques en illustrant deux feuilles d'érable « alternes » le long du rameau, un non-sens biologique.

Les politiciens le savent bien : il faut toujours nier la faute, même la plus évidente. Sur le site Internet de Patrimoine canadien[1], un paragraphe est voué à la représentation de l'érable sur la pièce de un sou. On y dit que le dessin représente « deux feuilles d'érable et une petite brindille ». On tente de nous laisser croire que ces feuilles ne sont pas attachées au rameau et que, par conséquent, leur position « alterne » ne serait qu'une illusion... Avouez-le : il faut quand même avoir beaucoup d'imagination.

1. www.canadianheritage.gc.ca

Autre erreur : en 2002, la Monnaie royale canadienne émet cette pièce de collection (en argent) de 5 $, qui arbore une fois de plus les feuilles et les samares caractéristiques de... l'érable de Norvège.

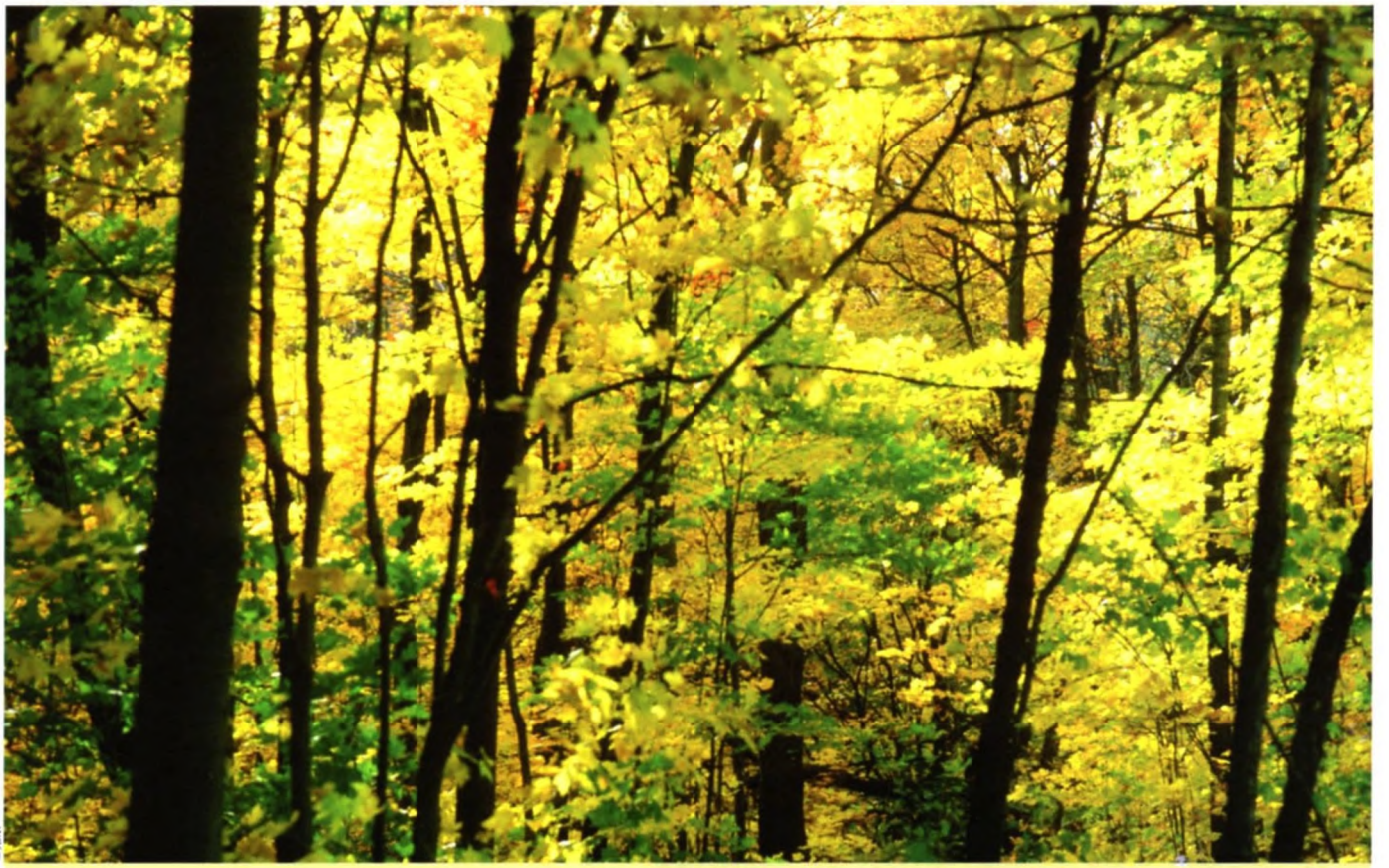

© IBM

ÉRABLE À SUCRE : UN EMBLÈME « OFFICIEUX » ...

Déjà en 1700, selon de nombreux historiens, la feuille d'érable à sucre faisait figure de symbole canadien. Intimement lié à notre histoire et source de notre fameux « sirop d'érable », l'érable à sucre (*Acer saccharum*) méritait bien cet honneur. Mais cette espèce n'existe pas à l'ouest de l'Ontario. Depuis l'inclusion des provinces de l'Ouest dans le Canada, l'érable à sucre ne pouvait donc demeurer un digne emblème de ce pays « d'un océan à l'autre ». On a alors décidé que le symbole officiel serait tout simplement « l'érable », sans déterminer lequel. Comme il y en a plusieurs espèces au Canada, avec des représentants dans toutes les provinces, tout le monde est content ! Le site Internet de Patrimoine canadien, agence fédérale responsable de la promotion des symboles canadiens, se garde bien de nommer directement l'érable à sucre. Mais si chacune des espèces d'érable canadien (dont l'érable de Norvège ne fait évidemment pas partie) peut prétendre au titre de noblesse, personne n'est dupe, et même Patrimoine canadien reconnaît implicitement la primauté de l'érable à sucre. En effet, sur son site Internet, dans le tout premier paragraphe sur « l'érable » comme emblème canadien, elle y fait l'éloge des propriétés comestibles de sa sève et de son utilisation par les Premières Nations. Or, il n'y a qu'un seul érable qui correspond à cette description... QT

Jacques Brisson est professeur d'écologie à l'Institut de recherche en biologie végétale.

CENTRE DE JARDIN BROSSARD

QUALITÉ SERVICE 300 000 Pi Ca

- Centre de jardin complet
- Vaste choix d'arbres de gros calibre
- Plantes aquatiques
- Vivaces, rosiers de collection
- Plan d'aménagement par ordinateur
- Livraison partout au Québec

6305 Bd. Grande Allée Brossard
à mi-chemin entre Gaétan-Boucher (Milan) et l'autoroute 30

(450) 443-2299
www.succesjardin.com

Les beaux détours
CIRCUITS CULTURELS

En préparation pour vous, une bien joyeuse 20e saison!

(514) 352-3621 / www.lesbeauxdetours.com

En collaboration avec Club Voyages Rosemont